

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

LA QUESTION D'ITALIE.

La question d'Italie s'empare de nouveau de l'attention du monde politique. Les journaux les plus autorisés de Turin, l'Italie, l'Opinione affirment qu'une convention aurait été signée, le 15 de ce mois, entre le gouvernement français et le gouvernement italien, et que les Chambres sont convoquées à Turin pour la ratifier.

D'après ces journaux, la principale stipulation de cet arrangement consisterait dans la promesse faite par la France de retirer ses troupes de Rome sous un délai de deux ans.

En même temps qu'ils donnent ces nouvelles, les journaux d'Italie discutent avec un soin caractéristique la question de savoir s'il ne convient pas de placer le siège du gouvernement dans une autre ville que Turin, en abandonnant l'idée de faire de Rome la capitale de l'Italie.

A côté du nom de Milan, que nos dernières correspondances avaient indiqué dans cet ordre d'idées, on prononce maintenant le nom de Florence.

Jusqu'à ce que des actes officiels viennent porter la lumière sur l'authenticité de ces nouvelles et des interprétations qui s'y rattachent, nous devons nous borner à mettre sous les yeux de nos lecteurs, comme nous l'avons déjà fait, tous les renseignements qui nous parviennent; nous ne pouvons ni en assumer la responsabilité, ni en garantir l'exactitude. Nous avons reçu de nouvelles correspon-

dances qui, sans pouvoir soulever d'une manière complète le voile des négociations, insistent vivement sur ce point : que quelque chose de très-sérieux s'est accompli pour la solution des affaires d'Italie.

Voici comment ces correspondances rattachent l'état actuel des choses aux premières indications qu'elles nous avaient données.

D'après elles, le pivot des arrangements proposés ou convenus, tournerait essentiellement sur le choix d'une nouvelle capitale italienne.

Ce qui donne à la question romaine son caractère le plus grave, c'est la prétention du cabinet de Turin et du parti de l'action de faire de Rome le siège du gouvernement et de considérer cette ville comme la capitale naturelle et nécessaire de l'Italie.

De là une difficulté insurmontable pour concilier avec la souveraineté du roi d'Italie les droits du souverain pontife.

La condition préalable de toute tentative de rapprochement devait être l'abandon, par le gouvernement italien, de ses anciennes convoitises sur Rome.

Nos correspondances affirment que le cabinet de Turin renoncerait en effet à toute prétention sur la Ville-Eternelle, et s'engagerait, dans des circonstances données, à y sauvegarder complètement les droits et l'indépendance du saint-siège.

C'est dans ces conditions que l'on aurait étudié, dans les conseils du roi Victor-Emmanuel, le choix d'une nouvelle capitale.

On a sérieusement songé à Milan.

Aujourd'hui, le parti qui propose Florence paraît devoir l'emporter. On met en avant le

grand nom de la ville de Médicis, ses traditions artistiques, et surtout sa situation topographique, naturellement protégée par les Apennins et voisine de la Méditerranée.

On paraît avoir reconnu que Rome n'a pour elle que le prestige de ses souvenirs, mais qu'elle n'est dans aucune des conditions nécessaires pour une capitale. Sa population turbulente, où les éléments révolutionnaires sont ardents et faciles à exciter, menacerait sans cesse la sécurité même du gouvernement; son sol est infertile, son climat malsain; et rien ne la défend contre les attaques du dehors et les agitations du dedans.

Quant à Naples, dont il a été également question, elle est trop facilement accessible par terre et par mer; on se rappelle trop bien les menaces des Anglais à l'égard de Charles III, pour vouloir transporter le siège du pouvoir dans une ville qu'une flotte ennemie peut bombarder dans les vingt-quatre heures.

Ces renseignements montrent à quel point le choix d'une capitale préoccupe le gouvernement italien dans les négociations qu'il a ouvertes avec la cour des Tuileries.

On prétend que si ce choix était enfin arrêté, le gouvernement français, sur la promesse du gouvernement italien de s'entendre avec le saint-père, aurait consenti à fixer une limite à l'occupation de Rome.

L'espace de deux ans, indiqué par les journaux d'Italie, ne paraîtrait pas trop long pour amener la conciliation dont on se flatte à Turin. Cette manifestation formelle des intentions du gouvernement français, serait, espérait-on, un acte de nature à peser d'un grand poids dans les résolutions respectives de la

cour de Rome et du gouvernement du roi Victor-Emmanuel, à la fois dans l'intérêt de la papauté, dans celui de l'Italie, et dans l'intérêt même de la France, qui doit désirer qu'une transaction heureuse rende inutile la présence de ses soldats dans un pays où ses grands services ne sont pas toujours appréciés comme ils le méritent.

Nous ne savons pas sur quoi de telles espérances se fondent, mais le maintien de l'occupation française ne dépend pas seulement d'un arrangement avec Rome, il dépend aussi de l'avenir de la Vénétie.

Tant que l'Autriche, maîtresse du quadrilatère, pourra, en quelques heures, faire de nouveau invasion au cœur de l'Italie, Rome restera, pour la politique française, un point stratégique considérable.

C'est pourquoi nos correspondants nous affirment que la question de Venise est, dans toutes les combinaisons actuelles, la principale préoccupation de la cour de Turin; le délai de deux ans qu'on prétend avoir été mis au départ de l'armée française, aurait été jugé indispensable, non-seulement pour régler la question romaine, mais encore pour arriver, en ce qui concerne la Vénétie, à un résultat favorable pour l'unité de l'Italie.

Voilà nos dernières informations, nous les donnons telles qu'elles nous parviennent, attendant que les faits officiels nous éclairent sur ce qu'elles peuvent avoir de fondé ou d'inexact.

Les questions qu'elles soulèvent sont considérables. Le moment n'est pas venu pour nous de les aborder. Il nous suffit aujourd'hui de rapporter, en simple historien, les incidents

FEUILLETON.

5

LE COUVENT DE LA RABIDA

(Suite.)

Le médecin de Palos n'avait pu se rendre plus tôt à l'invitation de Perez; il déposa son long manteau entra dans la salle où Colomb l'attendait avec impatience.

Sa mise était d'une extrême simplicité; il portait une large collerette blanche, un juste-au-corps taillé à bouffettes selon la mode du temps, des bottes de voyage et des éperons, car sa profession l'obligeait souvent à se rendre à cheval dans les villes et les bourgades voisines. Quoiqu'il ne fût point hiérarque, il avait, par le même motif, une longue rappe pendue à sa ceinture; cette arme n'était pas un vain ornement, et plusieurs fois il avait eu l'occasion d'en faire usage dans les gorges de la Sierra de Balleja, qu'infestaient des troupes de gitanos et de vagabonds. La figure de Garcia Fernandez était comme son costume, mais on y lisait de la fermeté; son front dégarni de cheveux dénotait ailleurs une intelligence supérieure. Colomb en fit remarque : ce fut donc avec confiance qu'il prit

la parole, après l'échange des premières civilités.

— Au nom de Dieu, que je prends ici à témoin de ma sincérité, dit-il, daignez m'accorder votre attention et juger impartialement les pensées qui résultent de mes travaux cosmographiques. Je vais vous montrer d'abord la carte de la terre telle que je la crois faite, et telle que l'a représentée le sage Paulo Toscanelli, de Florence, mon ami.

A ces mots, le vieux marin déploya sur une massive table de chêne une planisphère devant laquelle il avait dû passer bien des nuits sans sommeil.

Le prieur et le médecin s'approchèrent pour examiner ce plan, que Colomb leur expliquait en détail :

— La terre, je n'en doute pas, dit-il, est un globe dont il est possible de faire le tour d'Orient en Occident, en naviguant d'ici jusqu'à l'extrémité de l'Inde, où est située la Tartarie, et ensuite en suivant la même route qu'ont prise les Polo, de Venise, en l'an 1269 de Notre-Seigneur, pour retourner en Europe. Cette opinion a été partagée par les plus savants d'entre les anciens; j'ai fini par l'adopter; je la rendrai certaine, s'il plaît à Dieu, en courant droit à l'ouest jusqu'à la rencontre du continent.

Après avoir énuméré toutes les causes qui plaident en sa faveur, cité l'autorité des auteurs les

plus instruits et les rapports des divers voyageurs qui avaient pénétré en Asie, et particulièrement de sir John Mandeville, qui en revint en 1365; après avoir développé son système géographique, merveilleuse conception, eu égard à l'époque où il vivait, Colomb garda le silence et attendit les objections de ses auditeurs.

Garcia Fernandez, un compas à la main, mesurait l'espace réservé à l'Océan sur la planisphère; le prieur attendait qu'il portât un jugement.

— Votre pensée est grande, seigneur Colomb, dit enfin le docteur; mais cette mer est-elle navigable ?

— Je le verrai, dit le vieux marin.

— Les tempêtes n'y seront-elles pas trop fortes pour que vous puissiez les braver ?

— Je l'espère. Celui qui m'a inspiré mon dessein me protégera.

— Et s'il n'y a point de terre aux lieux que vous désignez, si les côtes des Indes sont beaucoup plus éloignées ?

— J'irai aussi avant qu'il le faudra.

Le prieur s'étonnait de la nature des questions de Fernandez, qui, après avoir mûrement examiné la carte, se prononçait si favorablement pour Colomb.

— Je pensais, dit-il, que vous alliez vous refuser à admettre la rotondité de la terre. C'est là mon plus grand embarras. En effet, si elle est ronde, il s'y trouve un point opposé au nôtre, où il doit être impossible de se tenir. Le navire qui en approchera devra glisser hors de la mer, et tomber dans l'espace.

Colomb se prit à sourire.

— Non, non, dit-il, le ciel qui enveloppe la terre comme une écorce nous maintiendra toujours à sa surface. La marche du soleil prouve que notre monde est une sphère; c'est, du reste, l'opinion des savants depuis les temps les plus reculés. Or, on connaît déjà une assez grande partie de ce globe pour être sûr qu'on ne risque nulle part d'en tomber comme si l'on glissait du toit d'un édifice. Les pieds de tous ses habitants reposent sur un de ses rayons et correspondent à son centre. Quand nous marchons, nous sommes semblables à ces insectes qui se promènent sur une orange, et qui en font tout le tour, s'ils ne s'écartent pas de la ligne droite.

Le génie du grand navigateur lui faisait entrevoir le problème de la gravité qui ne devait être complètement résolu que deux cents ans plus tard, par l'illustre Newton.

nouveaux qui nous sont signalés; nous les jugerons ensuite. (La France.)

On assure que, dans le conseil des ministres qui a eu lieu au ministère d'Etat vendredi dernier, on s'est spécialement occupé du traité signé entre les représentants de l'empereur Touduc et le représentant de la France en Cochinchine.

L'Europe affirme que, le lendemain, dans le conseil tenu à Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur, le résultat de la délibération ministérielle a été soumis à Napoléon III qui, « dès le début, a répugné à la rétrocession, au profit du roi d'Annam, des provinces conquises par les armées françaises sur le sol cochinchinois. »

Les informations de l'Europe ne nous paraissent pas entièrement dénuées de fondement, et nous croyons savoir que, tout en demandant de nouvelles informations sur la question, le gouvernement de l'Empereur paraît montrer une grande répugnance à rendre les territoires que nous avons conquis.

Nous avons déjà démenti la nouvelle donnée par des journaux allemands que l'Empereur Napoléon, l'empereur de Russie et le roi de Prusse devaient se rencontrer à Bade à l'occasion d'une visite que l'Impératrice Eugénie ferait à la reine de Prusse pendant son séjour dans cette résidence thermale.

L'Europe, en confirmant nos informations, prétend que le duc de Cambridge, en déjeunant avec l'Empereur à Saint-Cloud, il y a quatre jours, aurait dit que pas plus le souverain de la France que la reine de la Grande-Bretagne ne pourraient se trouver avec Alexandre II, tant que la question polonaise resterait une question de tranquillité et de justice européenne.

Nous laissons, bien entendu, au journal de Francfort la responsabilité de cette dernière assertion.

La Revue française du *Berlingske Tidende*, de Copenhague, déclare que l'accusation dirigée contre le Danemark de vouloir traîner les négociations en longueur est dépourvue de fondement.

Le cabinet de Copenhague, dit la feuille danoise, n'est pas assez insensé pour continuer à compter sur des secours qui lui ont fait défaut précédemment.

Les évaluations financières et la question du partage des valeurs actives, question soulevée à l'improviste et que devaient exclure les préliminaires de paix, sont des difficultés qui ne s'arrangent pas dans un jour.

Le *Berlingske* de Copenhague, du 17 septembre, annonce que les communications directes, entre l'île de Fionie et l'île d'Alsén, viennent d'être rétablies par le fil télégraphique placé entre Middelfarth et Snoghoi.

Colomb, qui avait affaire cette fois à des hommes éclairés et sincères, fit tomber l'un après l'autre tous les arguments qui lui étaient opposés : si bien qu'il convertit successivement à son opinion et le médecin et le prêtre.

De nouvelles conférences suivirent cette première nuit d'études; des témoignages recueillis à Palos par le docteur Fernandez accrurent la confiance de Juan Perez dans les théories de Colomb.

Ainsi, un vieux pilote, qui comparut à l'une des réunions, affirma qu'ayant été entraîné par les vents contraires bien au-delà du cap Clear, en Irlande, il avait rencontré au milieu de l'Atlantique une mer unie, dans laquelle il se serait avancé sans craintes si l'hiver n'avait pas été si rapproché.

Les traditions de l'antiquité furent évoquées : on parla de l'Atlantide de Platon; d'Ophir et de Tarsis, où se rendaient les flottes de Salomon, en passant par les colonnes d'Hercule, et l'on se demanda si ces villes n'étaient point situées précisément dans l'empire du Grand-Khan ou dans l'île de Cipango.

Les récentes navigations des Portugais au-delà de l'Equateur prouvaient que l'on pouvait traverser la zone torride sans dangers, et que ce n'était pas une région de feu où les vagues mêmes étaient bouillan-

La nouvelle que la diète hongroise allait être convoquée est démentie par le *Botschaffer*. Selon ce journal, il n'est question en ce moment que de réorganiser l'administration judiciaire.

On mande de La Haye, le 19 septembre :

La session des chambres hollandaises vient d'être ouverte. Le discours royal dit que la situation est prospère dans la mère patrie et dans les colonies.

Il annonce aux Chambres qu'elles auront à délibérer sur un projet de douanes pour les Indes néerlandaises, sur l'amortissement de la dette, sur diverses propositions financières et sur l'abolition des accises locales.

L'empereur de Russie vient de rendre cinq décrets importants relativement à la Pologne. Il en est un surtout qui ne peut manquer d'être bien accueilli, c'est celui qui abolit les peines corporelles.

Les correspondances de Rome, du 17, annoncent la publication de l'encyclique adressée par le pape aux évêques polonais. Dans cette pièce, Pie IX fait le tableau de la persécution russe, et déplore qu'un mouvement téméraire lui ait fourni un nouveau prétexte.

Il recommande la soumission aux autorités constituées, mais en même temps il flétrit et réprovoque les excès du gouvernement russe contre les catholiques, les confiscations, les déportations et l'attentat inouï par lequel l'archevêque de Varsovie a été dépouillé de sa juridiction.

Le saint-père avertit le clergé et les fidèles qu'ils ne doivent pas obéissance à ces mesures contraires à leur conscience et aux lois de Dieu. Il menace les persécuteurs de la justice divine qui « apparaîtra bientôt, car le temps de la miséricorde est court et les puissants seront puissamment châtiés. »

Cette dernière phrase est textuelle.

Une dépêche télégraphique annonce que le nouveau cabinet de Narvaez a proclamé un programme de politique conciliatrice, et que les procès de presse sont suspendus.

En attendant les actes ultérieurs, c'est un début dont il faut féliciter le nouveau ministère.

On écrit du Liban à l'Union de l'Ouest :

Au point de vue politique, il y a certainement un véritable apaisement des esprits : les partis désarment; mais je dois vous signaler un autre mouvement qui se prépare et qui prouve combien on a besoin ici d'être régénéré par les missions catholiques. Le mouvement en question est dirigé contre le patriarche des Maronites, leurs évêques et leurs prêtres. On accuse tous ces personnages de s'occuper beaucoup plus d'argent que des âmes qui leur sont confiées, et d'enrichir leurs parents avec

tes, ainsi que l'avaient affirmé quelques anciens philosophes. Colomb, du reste, était allé lui-même jusqu'à Saint-Georges-la-Mina, en Guinée, presque sous la ligne équinoxiale.

Juan Perez fut convaincu, et à partir de ce moment il prit à cœur de faire réussir les projets de son hôte.

García Fernandez promit de s'employer pour lui procurer un équipage et des compagnons de navigation.

La science et la foi venaient de donner au vieux marin deux amis prudents et désintéressés, qui l'aideraient de tout leur pouvoir et ne lui manqueraient jamais.

Le prieur avait envoyé un messenger à Iluetra; Pedro Correa, le beau-frère de Colomb, était mort : ainsi le grand navigateur se trouvait privé de sa dernière espérance et sans aucune ressource dans ce pays étranger.

Le couvent de la Rabida devint la demeure du jeune Diego, tandis que son père, grâce à la générosité de Juan Perez, achetait un costume de voyage et se mettait en état de paraître à la cour de Castille. Il était en outre porteur d'une lettre, par laquelle le prieur le recommandait à Fernando de Ta-

plus de soin qu'ils n'en mettent à propager le royaume de Dieu. Malheureusement, sauf les plus honorables exceptions, le reproche n'est pas sans quelque fondement. Il y a 2,000 prêtres pour 180,000 fidèles, un prêtre sur quatre-vingt-dix, en comptant les femmes et les enfants; et la plupart de ces prêtres sont des laborieux sans études, enlevés à leur charrie, obligés de s'occuper de leur femme et de leurs enfants, et pour ce petit nombre de Maronites, huit diocèses et huit évêques cherchant à trouver de quoi vivre et le demandant à leurs brebis, — il est évident qu'il y a là lieu à une réforme. Aussi le mouvement dont je vous ai parlé est-il très-sérieux. Il a pris la forme d'une société secrète : protestants et francs-maçons sont dans cette affaire, mais il faut bien convenir que le clergé maronite leur prête bien un peu le flanc. On annonce l'explosion comme prochaine, d'ici à deux mois, peut-être dans quelques jours. Il suffit d'une étincelle; ceci se passe dans le Kerouan. On m'assure qu'on avait déjà recueilli secrètement, il y a quelques jours, quinze cents adhésions par écrit. On chassera les prêtres et les évêques, on répètera contre eux ce qu'on a fait contre les scheiks.

Dans une autre partie de la montagne, où le mécontentement excité par le clergé est tout aussi vif, mais où les sentiments chrétiens sont mieux développés et où les passions sont moins aveugles, il s'est manifesté un autre mouvement. On fait des pétitions au délégué pour passer au rite latin. Le fait est que pour les laïques il n'y a guère de différence entre le rite latin et le rite maronite, et passer de l'un à l'autre, c'est tout simplement changer de clergé.

Le patriarche Cyrille de Jérusalem a envoyé une croix et deux mille francs à l'église russe de Genève.

Celui de Constantinople n'a pu fournir aucun document sérieux pour prouver ses droits sur les monastères dédiés; les Bulgares protestent de plus en plus contre son autorité, et la nouvelle constitution grecque l'a aboli complètement dans les Iles Ioniennes et en Grèce.

AMÉRIQUE.

La convention de Chicago, avant de se séparer, a adopté les trois résolutions suivantes :

Le premier acte de Mac Clellan en mars prochain, lorsqu'il sera élu, sera d'ouvrir les portes des prisons dans lesquelles M. Lincoln tient illégalement une foule de citoyens du Kentucky. Les prisons de Louisville regorgent de captifs et de captives qu'on laisse presque mourir de faim dans d'ignobles cellules, et il est expressément défendu aux journaux d'en parler.

La convention ne se trouve pas dissoute par le fait de l'ajournement. Elle demeure organisée et pourra être convoquée où et quand le comité national exécutif le jugera à propos.

Samedi 17 septembre, des meetings ratifiant l'œuvre de la convention, seront convoqués simultanément dans les districts, dans les comtés et dans les villes.

Le *Courrier des États-Unis* fait, au sujet de cette convention, la réflexion suivante :

Trois programmes sont soumis en ce moment au verdict populaire : celui de Chicago est le seul où l'on n'adresse pas d'injures à la France à propos du Mexique.

On lit dans la France :

Toutes les correspondances signalent l'impression produite, en Amérique, par le choix que la convention de Chicago vient de faire du général Mac Clellan comme candidat du parti démocrate à la présidence des États-Unis, car chacun connaît la pensée de modération du général, pour lequel n'ont pas été stériles les tristes enseignements de cette guerre sanglante qui désole l'Amérique.

Dans l'Ohio, M. Pendleton est le candidat du parti démocrate à la vice-présidence. M. Pendleton est appelé le démocrate de la paix, et ces deux choix, si opposés à la guerre d'extermination que poursuit depuis quatre années le président Lincoln, ont une signification qu'il est impossible de méconnaître; elles disent quelle est la lassitude des esprits et le revirement de l'opinion en face d'une guerre injuste et cruelle qui détruit pour bien longtemps peut-être la prospérité commerciale de l'Amérique, compromet les intérêts de tous et ne peut arriver à son but, si elle l'atteint jamais, que par la ruine et la destruction.

Bien que le vote presque unanime de la convention de Chicago n'ait pas produit, à New-York, l'effet qu'on en attendait (puisque l'or, au lieu de continuer à baisser, a eu une hausse assez marquée), les démocrates de cette ville en ont célébré la nouvelle par des salves de canon et de nombreux meetings. Les correspondances s'accordent à dire que toutes les chances, à New-York, sont pour la nomination du général Mac Clellan, chances que rend plus favorable encore la division du parti républicain partagé entre M. Lincoln et M. Frémont.

Les dernières nouvelles de la guerre confirment la prise du fort Morgan par les fédéraux; cette place se serait rendue sans condition, 600 confédérés et 60 pièces d'artillerie, ainsi qu'une grande quantité d'approvisionnements militaires sont, assure-t-on, tombés aux mains des fédéraux. La situation de Mobile, que les forces fédérales vont maintenant attaquer par terre et par mer, devient dès lors très-critique.

Grant reste toujours dans la même position devant Pétersbourg.

Il est évident que c'est maintenant surtout que le Nord voudrait remporter un avantage considérable pour ramener à lui les esprits justement effrayés de cette lutte sans issue. Mais les confédérés, dont l'énergie ne s'est pas un seul instant démentie, portent leurs forces

lavera, confesseur de la reine.

Cependant, les événements qui agitaient la Péninsule ne permirent pas à Christophe Colomb de partir avant la fin de 1486.

Alors, laissant à la garde de Juan Perez son fils Diego, dont les religieux franciscains promirent de diriger l'éducation, il prit enfin congé de ses hôtes, et, plein d'espérance, il sortit du couvent de la Rabida pour se rendre à Cordoue, où venaient d'arriver Ferdinand et Isabelle.

La monarchie espagnole, à cette brillante période de son histoire, se trouvait réunie, par le mariage du roi d'Aragon et de la reine de Castille, sous l'autorité du couple royal le plus habile qui peut-être ait jamais régné.

Une lutte acharnée durait depuis plus de huit siècles entre l'Espagne chrétienne et l'Espagne musulmane.

L'invasion arabe avait triomphé aisément d'un empire composé des éléments les plus divers, où les haines réciproques des populations celtiques, romaines, vandales, suèves et gothiques s'étaient constamment opposées à la fusion nécessaire pour donner de la force à l'Etat. Mais les derniers descendants de tous ces peuples, rivaux naguère, s'étaient réfugiés

dans les montagnes des Asturies; ligués par le malheur contre l'ennemi de leur foi, ils formèrent enfin un tout, et reprirent l'offensive à la faveur des dissensions qui ne tardèrent pas à diviser les nouveaux conquérants.

Moins de cent ans après la bataille de Xeres, tandis que le royaume d'Oviedo se constituait sur les bords de la mer de Biscaye, Charlemagne repoussait l'islamisme au-delà de l'Ebre.

Après Charlemagne, les nouveaux Etats chrétiens, malgré leurs querelles, continuèrent la guerre contre les califes.

Le Portugal conquit le territoire dans lequel il est resté enclavé depuis; le reste de la Péninsule se trouva enfin partagé entre les trois couronnes de Navarre, d'Aragon et de Castille et Léon d'une part, et le royaume de Grenade de l'autre. Enfin, lorsque Jean II d'Aragon laissa par sa mort le sceptre à Ferdinand, son fils, et qu'Isabelle triomphante s'assit sur le trône de Castille et Léon, la puissance espagnole se vit maîtresse de tous les pays qu'elle occupait aujourd'hui en Europe, — à l'exception de la haute Navarre et des possessions mahométanes, où les Maures étaient cruellement resserrés, surtout depuis qu'ils avaient perdu Gibraltar, sous Henri IV.

sur les points menacés, avec une grande rapidité de mouvements; et, suivant leur tactique habituelle, reprennent l'offensive au moment où on les croit en pleine retraite: c'est ce qui vient de se passer dans la Shenandoah entre le général confédéré Early et le général fédéral Sheridan.

Les Peaux-Rouges continuent leurs attaques dans les territoires de l'Ouest, et montrent, dans toutes les rencontres, la plus déplorable férocité.

Tel est le résumé des dernières correspondances, auxquelles il faut ajouter l'arrivée de la famille de Juarès à la Nouvelle-Orléans, où l'ex-président est, dit-on, prochainement attendu.

Nous avons rendu compte de la première séance de l'assemblée catholique de Wurtzbourg; la seconde n'a pas été publique, mais nous savons qu'on s'y est principalement occupé d'œuvres et d'institutions de charité.

Un membre de l'assemblée a proposé d'organiser des fêtes pour rendre ces institutions attrayantes et les opposer à la franc-maçonnerie. L'orateur recommande de faire marcher de pair les intérêts matériels avec les intérêts spirituels.

Avant de clore la séance, l'assemblée a décidé qu'on s'occuperait sans retard des statuts d'une association spéciale pour la propagation des brochures populaires.

La dernière séance a été publique, et on y a adopté cinq résolutions, dont voici les principales:

L'assemblée déclare que c'est un devoir des catholiques allemands de ne pas se laisser surpasser par les Français et les Belges dans les sacrifices à faire pour le chef de l'Eglise et recommande aux fidèles de prendre part à l'emprunt pontifical.

Elle demande l'affranchissement, au point de vue religieux, du Sleswig-Holstein, pour lequel tant de sang catholique a été versé.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* vient de publier un rapport à l'Empereur, du ministre de l'instruction publique, adjugeant le prix de 50,000 fr., institué en 1853, à l'auteur des applications les plus utiles de la pile de Volta. Ce prix a été adjugé à M. Ruhmkorff, inventeur d'un appareil qui porte son nom, et qui est d'un emploi journalier pour l'exploitation des carrières, le percement des tunnels, l'explosion des mines à grande charge et mis à profit dans l'expédition de Chine en 1860 pour faire sauter le fort principal de Pei-ho. Le rapport s'exprime ainsi sur M. Ruhmkorff, modeste enfant de ses œuvres et glorieux parvenu du travail:

M. Ruhmkorff a été ouvrier chez quelques-

Castille, prédécesseur d'Isabelle.

La Navarre était trop faible pour être à craindre, le Portugal venait d'être vaincu à Toro, la France ne pouvait donner aucune inquiétude, les affaires y étant dans une affreuse confusion; ainsi, lors de leur union, qui fut toujours admirable, malgré l'indépendance de leurs couronnes respectives, le roi et la reine purent tourner contre les Maures tous les efforts de l'Espagne chrétienne.

C'était une véritable croisade: des chevaliers et des volontaires affluaient de toutes les parties de l'Europe, le désespoir régnait parmi les sujets des Boabdil. Les prédictions musulmanes, répétées avec effroi, annonçaient que la domination des mahométans en Espagne touchait à sa dernière heure.

Toutefois on se préparait dans Grenade à une résistance héroïque.

Jaloux de leur propre gloire, Ferdinand et Isabelle ne voulaient pas la compromettre dans une attaque qui n'aurait pas présenté toutes les chances possibles de succès; aussi rassemblaient-ils une armée formidable pour aller porter la guerre aux derniers successeurs des califes, lorsque Christophe Colomb arriva à Cordoue.

(La suite au prochain numéro.)

uns de nos meilleurs constructeurs d'instruments de précision, ouvrier en chambre plus tard, et enfin chef, à son tour, d'une maison dont la célébrité s'étend et s'accroît chaque année. Son éducation s'est faite peu à peu, par la réflexion, par l'étude de quelques livres sans cesse médités, par les leçons de quelques professeurs, entendues comme à la dérobée, aux heures bien rares du loisir. Modeste dans sa vie, d'une persévérance que rien ne distrairait, d'une abnégation qui lui a mérité les plus illustres témoignages d'estime, M. Ruhmkorff restera comme un type, digne de servir de modèle à ces nombreux et intelligents ouvriers qui peuplent les ateliers de précision de la capitale.

Ce rapport mentionne encore et signale diverses applications de l'électricité aux arts mécaniques, d'éclairage électrique, de galvanoplastie et d'électricité médicale. Enfin il demande l'autorisation de présenter à l'examen du conseil d'Etat et à la sanction du Corps-Législatif deux projets de lois: l'un ayant pour objet d'ouvrir au ministère de l'instruction publique un crédit extraordinaire de 50,000 fr. sur le budget rectificatif de 1865, l'autre portant renouvellement du concours pour une troisième période de cinq ans.

Par décret du 17 septembre, M. l'abbé Meignan, vicaire-général de Paris, est nommé à l'évêché de Châlons, vacant par le décès de M^r Bara.

Par un autre décret de même date, M. l'abbé Ramadié, curé de Saint-Jacques, de Béziers, est nommé à l'évêché de Perpignan, vacant par le décès de M^r Cerbet.

Les traitements du gouverneur général et des hauts fonctionnaires administratifs de l'Algérie ont été fixés, ainsi qu'il suit, par diverses décisions impériales du 5 septembre:

Gouverneur général.....	125,000 fr.
Sous-gouverneur.....	50,000
Secrétaire général du gouvernement.....	30,000
Préfets.....	25,000
Secrétaires généraux de préfecture.....	7,000

L'administration de l'instruction publique vient de défendre à tous les chefs d'institution et aux instituteurs de faire jouer des comédies, réciter des morceaux ou lire des compositions par les enfants aux distributions des prix.

La mission égyptienne, qui a suivi les manœuvres du camp de Châlons, doit visiter, avant de s'embarquer, tous les principaux établissements militaires de l'Est, du Centre et du Midi. Le général Princeteau, après l'avoir guidée dans cette tournée, la conduirait jusqu'à Toulon et reviendrait à Paris jour d'un congé de trois mois.

Chronique Locale.

VILLE DE SAUMUR.

Dispositions additionnelles aux règlements de police concernant les femmes publiques.

Nous, Maire de la ville de Saumur, officier de la Légion-d'Honneur, député au Corps-Législatif,

Vu les règlements de police de la ville de Saumur, en date des 1^{er} juillet 1851 et 27 décembre 1855;

Considérant les troubles et les désordres occasionnés par les femmes publiques vivant isolément;

Avons arrêté ce qui suit:

Article 1^{er}. — Tout propriétaire ou principal locataire d'une maison en laquelle réside une femme publique, sera soumis aux règlements, prescriptions, et responsabilités qui atteignent les personnes tenant des maisons de tolérance.

Article 2. — Est considérée comme publique, toute femme soumise à la visite sanitaire.

Article 3. — Les règlements, prescriptions,

et responsabilités ci-dessus désignés n'atteindront les propriétaires ou principaux locataires des maisons, qu'à partir du quinzième jour qui suivra la notification à eux faite par le Maire, au moyen d'une simple lettre, énonçant que la femme logée dans leur maison est soumise à la visite sanitaire.

Article 4. — Le commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le neuf septembre 1864.

Le Maire, LOUVET.

Vu:

Saumur, le treize septembre 1864.

Le Sous-Préfet, V^e O'NEILL DE TYRONE.

Vu par nous, Préfet de Maine-et-Loire:

A Angers, le dix-sept septembre 1864.

Pour le Préfet, le Secrétaire-général délégué, BERGER.

Pour copie conforme:

Le Maire de la ville de Saumur, CHEDEAU, adjoint.

OBSERVATOIRE IMPÉRIAL DE PARIS.

Mercredi 21 septembre 1864.

La baisse barométrique qui commençait hier sur les côtes Ouest de l'Irlande a fait aujourd'hui de nouveaux progrès; ce matin, elle s'étend jusqu'au centre de la France: les vents sont revenus à l'O., et au Havre, ils ont déjà pris une assez grande force.

Sur l'Ouest de l'Europe, le ciel est en général couvert et pluvieux.

PERCEPTION DE SAUMUR.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes, payables chaque mois, ou par deux paiements égaux en mars et septembre.

Le percepteur invite les personnes qui ne paient pas par douzièmes à verser, sans retard, la 2^e partie de leurs contributions.

VÉTAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Phare de la Loire*:

Nous tenons de fort bonne source que la nouvelle répandue hier à Paris de la signature d'un traité entre le gouvernement italien et le gouvernement français, stipulant pour 1866 l'évacuation de Rome par les troupes françaises, est parfaitement fondée. Nous pouvons même ajouter qu'une seconde disposition porte qu'à la même époque, la capitale du royaume d'Italie sera transportée de Turin à Florence.

L'Opinion nationale croit connaître exactement les termes du traité qu'on prétend avoir été conclu entre la France et l'Italie, et elle le résume dans les termes suivants:

« Le traité, dit-elle, a, en effet, été signé, le jeudi 15 courant, à Paris. En voici la substance:

« Le gouvernement français s'engage à retirer ses troupes des Etats pontificaux dans un délai de deux ans, à partir de la signature du traité.

« L'Italie s'oblige à ne pas attaquer et à ne pas laisser attaquer le territoire pontifical. Elle ne mettra aucun obstacle à ce que le souverain pontife recrute une force, même composée d'éléments étrangers, pour protéger la sécurité publique, à la condition pourtant que cette force ne puisse devenir menaçante pour l'Italie.

« Enfin, le gouvernement italien s'engage à entrer en négociation avec le gouvernement romain, dans le but de prendre à sa charge la portion de la dette romaine afférente aux provinces déjà annexées à l'Italie.

Ces indications sont conformes à celles d'une correspondance italienne que publie l'Indépendance belge.

La France dit aujourd'hui, en publiant diverses correspondances:

Nous laissons, bien entendu, à ces correspondances, l'entière responsabilité des faits qu'elles indiquent. La plupart des journaux de Paris s'accordent à les considérer comme vraisemblables. Il est probable que la vérité sur tous ces points ne tardera pas à être officiellement connue.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

ETAT-CIVIL du 16 au 31 août 1864.

NAISSANCES. — 16, Marie-Aimée Rambert, rue St-Jean; — 19, Honorine Bazille, rue de Fenet; — 24, Charles-Pierre Leroy, rue Dailler; — Charles Bouvet, rue de la Basse-Ile; — Gustave Masse, route de Varrains; — 26, Marie-Yvonne Bariller, rue Saint-Jean; — Camille Jacques, dit Duclaudy, place de la Gare; — 29, Juliette-Louise-Athalie Piau, rue de Fenet; — 31, Jules-Frédéric Dewulf, rue de Bordeaux.

MARIAGES. — 25, Julien Robin, cultivateur, et Henriette Sebron, concierge, veuve de François Panneau, tous deux de Saumur; — 29, Henri-Pierre Guillon, employé de commerce, et Perrine Hubert, lingère, tous deux de Saumur; — François Salmon, préposé des douanes, de Paimboeuf, et Mathilde Poitevin, sans profession, de Saumur; — Frédéric Poitvin, propriétaire, et Pauline Bardol, sans profession, de Saumur; — 31, Jean Migot, cavalier de manège, et Louise-Augustine Renée Borien, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 17, Charles-Albert Salvert, 7 jours, rue de la Visitation; — 19, Jean-Ludovic Gazeau, 17 jours, rue d'Orléans; — 20, Emile Léquipé, 10 mois, rue de Fenet; — Marie Lair, 15 mois, rue Notre-Dame; — 21, Alexis-Edouard-Lucien Goriau, 6 semaines, rue de l'Ermitage; — Léon-Louis Hamon, 9 mois, rue de la Visitation; — 22, Louise Peltier, 10 semaines, rue du Pressoir-St-Antoine; — André-Célestin-Joseph Escande, 5 mois, rue de la Visitation; — 23, Céleste-Charlotte Deruet, 1 an, rue de Fenet; — 24, Joséphine Faison, couturière, 19 ans, épouse Louis Ballu, rue St-Lazare; — 29, Théophile Sirende, employé de commerce, célibataire, 25 ans, à l'Hôpital; — 31, Albert Aubineau, 10 mois, rue de Fenet.

DÉCÈS arrivé au dehors.

3, Armand Prêtre, fusilier au 29^e régiment d'infanterie de ligne, 22 ans, célibataire, décédé à Rome.

BULLETIN FINANCIER.

Après de longs jours de marasme et d'immobilité, le marché financier se ranime un peu. Le Crédit mobilier lui sert de remorqueur. Mieux vaudrait que ce fût la rente; mais enfin il faut toujours se féliciter d'une impulsion donnée aux affaires, de quelque part qu'elle vienne.

On a détaché le coupon trimestriel de 75 cent. sur le 3 0/0 qui, aussitôt après, est tombé à 63-90. Mais le cours de 66 fr. vient d'être conquis, et il faut espérer qu'il se maintiendra. Le Crédit mobilier a repris de 1,005 à 1,025. Le Comptoir d'Escompte est demandé à 490; la Société générale reste ferme à 630. Il y a un énorme courant de demandes sur le Crédit foncier autrichien, qui vient d'atteindre le cours de 700 fr.

Les chemins de fer ont eu peu de variations. Le Lyon, après avoir donné lieu à des affaires très-suivies de 920 à 950, a fléchi à 917-50 et repris à 930. Les autres lignes du réseau français n'ont donné lieu qu'à des transactions insignifiantes.

Il y a eu encore des ventes sur les chemins Autrichiens, qui ferment avec 10 fr. de baisse, à 452-50. Les Lombards sont restés à 533-75, en baisse de 6-25. Parmi les chemins Espagnols, les affaires n'ont d'activité que sur le Séville-Cadix, qui se maintient à 437-50.

On recherche en Banque les obligations nouvelles du Nord-Ouest de l'Espagne, de 242-50 à 245; c'est-à-dire 40 fr. moins cher que les obligations du Nord de l'Espagne, qui sont dans les mêmes conditions de revenu et de remboursement.

La Banque de capitalisation continue à recevoir en dépôt les sommes les plus minimes et elle rembourse à vue tous ses déposants. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'ÉCHO DES TRIBUNAUX

fait révolution dans la presse judiciaire, que tout le monde aime à lire, mais qui coûte si cher!!!

Il paraît le **MARDI** et le **VENDREDI** de CHAQUE SEMAINE, dans le **FORMAT** des **GRANDS JOURNAUX**

ET NE COUTE, **FRANCO** POUR TOUTE LA FRANCE, QUE

13 FR. POUR UN AN — **SIX MOIS, 7 FR.**

Il publie en ce moment la première série des **PROCÈS CÉLÈBRES** des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou sur Paris, au Directeur, rue Coq-Héron, ou s'adresser aux Libraires.

ABONNEMENTS.

11^e année. — **DEUX** numéros par mois **AU LIEU D'UN**, sans augmentation de prix.

	Un an.	Six mois.
PARIS,	15 fr.	8 fr.
DÉPART.,	18 fr.	10 fr.
CORSE,		
ALGÉRIE,		
ÉTRANGER, selon le tarif postal.		

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS,

Rue Sainte-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La FRANCE ÉLÉGANTE, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa onzième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la FRANCE ÉLÉGANTE a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie dans le courant de chaque année : — 1° 24 numéros, format grand in-8°, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur ; — 2° 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M^{me} Héloïse LELOIR ;

— 3° 12 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre ; — 4° 12 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants ; — 5° 4 à 6 planches de tapisseries coloriées ou dessins pour crochet, filet de tricot ; — 7° Plusieurs morceaux de musique, de chant et de piano ; — et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

Parmi les écrivains les plus aimés du public, citons au hasard : MÉRY, PAUL FÉVAL, PIERRE ZACCONE, JULES SANDEAU, ALFRED DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, ÉTIENNE ENAULT, JULES KERGMARD, ELIE BERTHET, M^{me} ANAIS SÉGALAS, COMTESSE DASH, CLÉMENCE ROBERT, ETC., ETC.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON et 1 hectare 14 ares de terre, à la Brèche-Pitot, commune de Villebernier.

S'adresser audit notaire. (425)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Quarante-deux ares de vigne, au Clos-Poinson.

Quinze ares de vigne, aux Galmoises.

S'adresser audit notaire. (426)

A VENDRE

Une VOITURE à quatre roues, dite AMÉRICAINE, recouverte. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Les imprimeurs qui désirent vendre, comme les personnes qui désirent acquérir une IMPRIMERIE, peuvent s'adresser à l'administration du *Gutenberg*, rue du Bac, n° 93, la seule en rapport avec toute l'imprimerie de France. (299)

Construction de Machines

A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES.

Plusieurs brevets d'invention.

Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

H. GAULTIER,

MÉCANICIEN,

Boulevard de Laval, Angers,

Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n° 9, Saumur.

LE ROMAN

UN AN : JOURNAL LITTÉRAIRE

UN AN :

Paris, 3 fr. ILLUSTRÉ DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°. 000 00 —

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication ; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccane, etc., etc. ; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzales ; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson ; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail ; un *Baiser mortel*, par Eugène Berthoud ; la *Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet ; l'*Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach ; le *Vicomte de Béziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié ; le *Mendiant noir*, par Paul Féval ; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan ; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul ; l'*Assassinat de la rue Maubuee*, par Pierre Zaccane, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume : 3 fr. — Par la poste : 4 fr.

Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

LE BLÉ, LA FARINE ET LE PAIN

Sous le régime

DE LA LIBERTÉ DE LA BOULANGERIE

GUIDE

Du Producteur, du Commerçant en Blé et Farine, du Meunier, du Boulanger et du Consommateur,

AYANT POUR EFFET

De donner les prix réels de la farine et du pain de 1^{re}, de 2^e et de 3^e qualité, comparativement au prix de l'hectolitre de froment, pesant naturellement 75 kilogrammes, ou suivant le prix des 100 kilogrammes du même blé.

Cette brochure est extraite du *Tarif régulateur perpétuel* de L. THIBAUT, ANCIEN MINOTIER.

EN VENTE, chez l'éditeur, E. MILON, libraire à Saumur, rue d'Orléans, 57 et 59 (Maine-et-Loire).

LA VILLE DE SAUMUR,

Son Budget,

SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,

Par le D^r BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

PRIX : 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 21 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 90	» 05	» »	65 80	» »	» 10
4 1/2 pour cent 1852.	92 50	» 10	» »	92 50	» »	» »
Obligations du Trésor.	436 25	» »	» »	436 25	» »	» »
Banque de France.	3390	» »	» »	3390	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1215	» »	» »	1220	» 5	» »
Crédit Foncier colonial.	630	» 5	» »	630	» »	» »
Crédit Agricole.	745	» 2 50	» »	742 50	» »	» 2 50
Crédit industriel.	765	» »	» »	765	» »	» »
Crédit Mobilier.	1025	» 3 75	» »	1010	» »	» 15
Comptoir d'esc. de Paris.	990	» »	» »	990	» »	» »
Orléans (estampillé).	890	» 1 25	» »	890	» »	» »
Orléans, nouveau.	795	» 3 75	» »	792 50	» »	» 2 50
Nord (actions anciennes).	985	» 5	» »	985	» »	» »
Est.	560	» »	» 3 75	500	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	925	» »	» 1 25	920	» »	» 5
Lyon nouveau.	928 75	» »	» 1 25	» »	» »	» »
Midi.	633 75	» »	» 1 25	631 25	» »	» 2 50
Ouest.	521 25	» »	» »	516 25	» »	» 5
C ^e Parisienne du Gaz.	1685	» »	» »	1685	» »	» »
Canal de Suez.	467 50	» »	» »	463 75	» »	» 3 75
Transatlantiques.	547 50	» 3 75	» »	553 75	» 6 25	» »
Emprunt italien 5 0/0.	67 95	» 05	» »	67 80	» »	» 15
Autrichiens.	451 25	» »	» »	447 50	» »	» 3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	532 50	» »	» 1 25	536 25	» »	» 3 75
Victor-Emmanuel.	350	» 2 50	» »	348 75	» »	» 1 25
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	340	» 1 25	» »	343 75	» 3 75	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	618 75	» 1 25	» »	611 25	» »	» 7 50
Saragosse.	490	» »	» »	488 75	» »	» 1 25
Séville-Xérés-Séville.	437 50	» 1 25	» »	437 50	» »	» »
Portugais.	295	» 5	» »	295	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305	» »	» »	305	» »	» »
Orléans.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	» »	» »	292 50	» »	» »
Ouest.	286 25	» »	» »	286 25	» »	» »
Midi.	285	» »	» »	283 75	» »	» »
Est.	287 50	» »	» »	287 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.